



ACS - Assurances voyage & expatriation
153, rue de l'université 75007 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00 – Fax : +33 (0)1 40 47 61 90
E-mail : contact@acs-ami.com
ACS, S.A.S. au capital de 150 000 €
Société de courtage d'assurances
317 218 188 RCS Paris
N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : www.orias.fr

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur nos sites : www.acs-ami.com et www.assistance-etudiants.com

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès de MGEN Portugal - Companhia de Seguros, S.A. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09, France et de l'Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões situé Av. da República 76, 1600-205 Lisboa, Portugal.

QUI SOMMES-NOUS ?

ACS - Assurances voyage & expatriation est une société de courtage d'assurance santé spécialisée dans la mobilité internationale étudiante depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, ACS propose toute une gamme de solutions d'assurance pour couvrir tout type de séjour en France ou à l'étranger, du court voyage à l'expatriation longue durée à ses plus de 200 000 clients répartis dans le monde entier.

Connectez-vous à nos sites internet et découvrez toutes nos solutions d'assurance :

www.acs-ami.com

Suivez l'actualité d'ACS et découvrez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation sur nos réseaux sociaux et notre blog :



Souscrivez en ligne :

www.acs-ami.com

153, rue de l'université 75007 Paris - France
M° Invalides – M° Alma-Marceau
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00 – Fax : +33 (0)1 40 47 61 90
E-mail : contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com



**SOUSCRIVEZ
EN LIGNE**
www.acs-ami.com



ASSISTANCE RÉSIDENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

ARE

153, RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com



L'assurance qui bouge avec vous

POURQUOI SOUSCRIRE ARE ?

Lorsque vous venez poursuivre vos études, stages ou effectuez vos recherches universitaires en France, la Sécurité sociale française prend en charge vos frais de santé mais ne couvre pas les garanties Rapatriement et Responsabilité civile.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Les étudiants, les stagiaires et les chercheurs de moins de 70 ans résidant en France métropolitaine, ainsi que leurs conjoints et enfants mineurs.

NOS POINTS FORTS

- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- Contrat valable pour une durée d'un an (de date à date).
- Souscription possible à titre individuel ou bien pour toute la famille, avec un maximum de 5 personnes par contrat.
- Garantie Assistance et Rapatriement médical dans le pays d'origine.
- Rapatriement du corps en cas de décès.
- Responsabilité Civile valable dans le cadre de stages.
- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.

ASSISTANCE RÉSIDENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

NOS TARIFS

Cotisations annuelles

A titre individuel

33 € par an

Pour la famille
(maximum de 5 personnes)

55 € par an



GARANTIES

ASSISTANCE

- Rapatriement médical dans le pays d'origine
- Rapatriement du corps dans le pays d'origine en cas de décès

REMBOURSEMENT MAXIMUM

100% des frais réels

1 500€
(frais de cercueil 760€)

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Dommages corporels matériels et immatériels confondus

4 575 000 €

- Dommages matériels et immatériels seuls

76 000 €

- Objets confiés dans le cadre de stage

11 500 €

- Franchise par sinistre autre que corporel

80 €